

AdsSpy: [4 sites by this GAnalytics ID](#) ?



Vos crédits au meilleur taux

Notre travail est de vous aider à rechercher les meilleures conditions commerciales correspondant à votre situation au moment où vous en avez besoin.

Nous vous accompagnons de l'étude à la réalisation de vos projets personnels tels que :

- le crédit immobilier pour l'achat de maison, terrain, appartement, immeuble, etc. ;
- le crédit immobilier pour vos travaux, constructions ;
- la négociation du tarif d'assurances le moins cher ;
- la renégociation de vos crédits immobilier (profitez de la baisse des taux pour faire des économies) ;
- le regroupement de tous vos crédits en un seul plus léger (immobilier, consommation ou les deux) ;
- l'optimisation de votre épargne.

Note : Finance Immo est une entreprise 100 % privée qui n'appartient à aucun groupe de banques ou d'assurances.

www.FinanceImmo.com

Résiliation d'assurance auto

- 1 Généralités.**
- 2 La résiliation par l'assureur après sinistre.**
- 3 Résiliation et décès de l'assuré.**
- 4 Vente du véhicule.**
- 5 Questions / Réponses.**

1 - Généralités.

Les contrats d'assurance sont automatiquement reconduits et l'assureur doit rappeler dans l'avis d'échéance annuelle, la date à laquelle le contrat peut être dénoncé.

L'assuré peut résilier :

- A l'échéance par courrier recommandé en respectant un délai de deux mois,
- Au siège social de l'assureur de manière verbale contre un récépissé daté,
- Hors échéance en cas de changement de situation (voiture de fonction par exemple) sur présentation de justificatifs,
- En cas de vente de son véhicule sans remplacement, la résiliation a lieu dans les 10 jours suivants la réception du courrier.

Note : Si vous cessez juste de payer votre cotisation, cela ne résilie pas le contrat ! Vous restez redevable de l'intégralité de la cotisation et vous n'êtes plus assuré.

2 - La résiliation par l'assureur après sinistre.

Votre assureur n'a pas le droit de résilier la garantie obligatoire de responsabilité civile en dehors de l'échéance. Sauf, si vous êtes responsable d'un accident en état d'ivresse ou bien si vous avez commis une infraction qui a entraîné la suspension, soit judiciaire, soit administrative de votre permis de conduire pour une période minimale d'un mois, ou si votre permis a été annulé.

3 - Résiliation et décès de l'assuré.

Le contrat d'assurance est automatiquement transféré au nouveau propriétaire qui pourra le faire modifier ou résilier.

4 - Vente du véhicule.

L'assurance est résiliée le jour de la vente du véhicule à minuit.

5 - Questions / Réponses.



Si vous vous posez des questions ou souhaitez approfondir un thème, consultez le forum de Finance Immo.

Vous pouvez trouver des réponses dans des discussions traitant du même sujet, ou bien poster un message auquel nos services répondront dans les meilleurs délais.

Les derniers messages de la rubrique assurance :

- ▷ première échéance de l'assurance décès/invalidité
- ▷ assurance chômage et rupture conventionnelle
- ▷ assurance suite a demande de pret
- ▷ remboursement des montants d'assurance lors de l'annulation d'une VEFA
- ▷ tarif d'assurance de crédit immo

Comment profiter des services de Finance Immo ?

L'unique démarche à faire pour profiter de nos services gratuits est de saisir votre dossier en ligne

(www.FinanceImmo.com) ou de nous appeler directement par téléphone (0800 400 801). Vous serez rapidement pris en charge par un conseiller qui vous suivra tout au long de la réalisation de votre projet.

Au maximum 48 h après la réception de votre dossier complet, vous serez contacté par l'un de nos conseillers pour faire un point ensemble sur votre projet.

Finance Immo © - RCS 443 740 121 rcs nice -741G - Siège social : 52 rue Gioffredo 06000 Nice - © Copyright Finance Immo 2001-2008. Tous droits réservés.